

Maïsadour a présenté son bilan et ses perspectives à ses adhérents lors de 8 rencontres territoriales

Haut-Mauco, le 24 novembre 2022

Comme chaque année, Maïsadour est allé à la rencontre de ses adhérents lors de ses Assemblées de section, organisées sur 7 territoires néo-aquitains tout au long du mois de novembre. Un rendez-vous ouvert cette année aux agriculteurs non-adhérents et aux clients des filiales Inovitis, Agralia et Elevage Service pour instituer des rendez-vous territoriaux. L'objectif est double : donner la possibilité aux adhérents d'écouter, de s'informer et de s'exprimer auprès des élus et dirigeants de la Coopérative et permettre à Maïsadour d'exposer son bilan de l'exercice 2021-2022 et ses perspectives.



Un nouveau format d'Assemblée et un très bon taux de participation

Cette année, le Groupe coopératif Maisadour a fait évoluer le format de ses Assemblées de section afin de répondre aux besoins des agriculteurs. Elles se sont organisées autour de **deux temps forts** : une matinée réservée aux adhérents où la **Coopérative a dressé son bilan et évoqué ses perspectives**, avant d'accorder un **large temps aux échanges avec les agriculteurs**. Puis, pour la première fois, **une après-midi ouverte aux agriculteurs non adhérents**, durant laquelle des experts Maisadour sont intervenus sur le sujet d'actualité brûlant du marché des céréales et des engrais.



Lors de ces rendez-vous, **les agriculteurs ont pu approfondir 5 thématiques au cœur de l'actualité 2022-2023** : produire bas-carbone, la structuration du conseil en protection des cultures suite à la séparation avec la vente, l'agriculture de précision beApi, la gestion de la traçabilité avec Note'farm et enfin les opportunités de diversification en élevage.

Après « la Ferme du Futur » en septembre dernier, Maisadour avait à cœur de poursuivre la dynamique créée sur les sujets innovants et fondamentaux pour accélérer la transition vers l'agriculture régénératrice.



Une nouvelle formule qui semble gagnante puisque **370 agriculteurs étaient présents au total, soit 33% de plus que l'année précédente**.

Zoom sur le bilan et perspectives des territoires

Adour-Armagnac - Chalosse-Béarn - Marsan - Littoral et Haute-Lande

L'exercice 2021-2022 a été marqué par **une récolte 2021 historiquement élevée** avec une place de 1^{er} rang pour les maïs spéciaux, gage de valeur ajoutée pour les adhérents : les Waxy et WaxiPro.

Maisadour souhaite également développer en 2023 les cultures d'asperges (+ 10%), de maïs doux (+ 300 ha) et de légumes verts (+ 150 ha) et cherche pour y parvenir, de nouveaux adhérents. La Direction Recherche et Innovation de Maisadour poursuit activement son plan d'actions sur la patate douce et la myrtille.

Les agriculteurs montrent un attrait certain pour les services de la Coopérative : be Api agriculture de précision, Note'farm traçabilité numérique, outil pilotage de l'irrigation. Sans oublier l'assurance climatique via un contrat Groupe qui permet aux adhérents de bénéficier d'un tarif négocié et d'être sécurisés sur les principaux aléas.

Côté digital, l'espace adhérent E-ma sur www.maisadour.coop poursuit son offre de services avec la mise à disposition des factures et bons d'apports dématérialisés pour l'ensemble des sociétés agricoles du Groupe. **Aladin by Maisadour**, le site de e-commerce pour les agriculteurs, poursuit sa dynamique avec + de 1600 agriculteurs qui l'utilisent pour commander à toute heure leurs engrais, semences, produits de protection des cultures et équipements.

Signes de territoires économiquement attractifs : **les installations de jeunes agriculteurs**. Par l'intermédiaire notamment de sa Charte JA, la Coopérative soutient techniquement et financièrement les installations des adhérents. Ces assemblées sont l'occasion pour les adhérents fraîchement installés de venir se présenter, cette année ils étaient 14.



Après la lecture des projets de résolutions, qui seront votés à l'Assemblée Générale le 6 décembre prochain, Michel PRUGUE a rappelé qu'un des avantages offerts par la coopérative, était le versement d'intérêts aux parts sociales ou de parts sociales d'épargne aux adhérents ; adhérents qui détiennent le capital social de la coopérative.

Périgord

Étendue sur 5 départements (Corrèze, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne et Haute-Vienne), la section Périgord regroupe **115 adhérents**, dont 108 producteurs de volailles. Sur l'exercice 2021-2022, le volume de production est de **3,2 millions de volailles** dont près de 85% sont commercialisées auprès de l'abattoir Les fermiers du Périgord. Un exercice marqué par un épizootie d'influenza aviaire sans précédent sur le bassin de production avec plus de **70 000 animaux perdus et près de 400 000 non produits**. Pour continuer de se tourner vers l'avenir, Maisadour a réorganisé ses équipes avec notamment la création d'un poste de Directeur Filière Avicole Maisadour Périgord, occupé par Gilles Agut depuis mars 2022. Sur les trois prochains exercices, la priorité est à la **biosécurité et au renouvellement générationnel** des exploitations pour garantir la continuité de la filière avicole dans le Périgord. L'ouverture d'un nouveau magasin Elevage Service et de nouveaux bureaux pour les équipes de section sur la commune de Trélissac valident la volonté de la coopérative d'être un acteur majeur de l'agriculture Périgourdine.



Gironde

En Gironde, la section dénombre **505 adhérents qui cultivent environ 12 000 hectares** de vignes. Les activités Inovitis, prédominantes sur ce territoire, ont généré un chiffre d'affaires de **20,3 millions d'euros** en 2021-2022, soit une progression de 20 % par rapport à l'exercice précédent. **Les conditions météorologiques de l'exercice ont été favorables** à la croissance des activités de protection des cultures en dépit d'un léger ralentissement sur le marché du palissage. Les équipes se réjouissent du **développement des services et gammes complémentaires** (Outils d'Aide à la Décision vignes, enherbement et séquestration carbone dans les sols...). Pour l'exercice à venir, les adhérents girondins souhaitent s'appuyer sur la Coopérative pour continuer de faire évoluer durablement leurs pratiques, notamment en développant l'utilisation de produits de biocontrôle et de produits plus durables.



À PROPOS DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maisadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Engagé RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maisadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maisadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St-Sever et Marie Hot. www.maisadour.com

Infos clés

Gouvernance : Michel Prugue, Président / Christophe Bonno, Directeur Général

Chiffre d'affaires exercice 2020-2021 : 1,276 milliard d'euros / 5000 agriculteurs et 4300 salariés

CONTACTS PRESSE

AGENCE PASSERELLES (Groupe Monet+Associés)

Sophie Demaison et Camille Eridia

T. 05 56 20 66 77 - maisadour@passerelles.com